



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
DIX-SEPTIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE PLANIFICATION
ET DE MISE EN OEUVRE DE LA REGION AFI (APIRG/17)
(Burkina Faso, 2-6 aout 2010)

Point 2 de l'ordre du jour : Examen et suite à donnée aux Conclusions et Décisions de la Seizième réunion d'APIRG/16

(Note présentée par le Secrétariat)

Résumé

La présente note traite de l'état des Conclusions et Décisions d'APIRG/16

La suite à donner par la réunion est indiquée au paragraphe 3.

Référence:

Rapports de la Seizième réunion du Group Régional AFI de Planification et de mise en œuvre (APIRG/16).

1. Introduction

1.1 L'état de mise en œuvre des Conclusions et Décisions d'APIRG/16 est présenté sous forme de tableau. Ce tableau indique, pour chaque Conclusion ou Décision, les objectifs stratégiques de l'OACI correspondants, la suite à donner, l'entité responsable de la mise en œuvre, les résultats escomptés, et la date cible pour l'achèvement de la mise en œuvre. Cette présentation est conforme à l'approche de planification et de performance adoptée par l'OACI.

2. Discussion

2.1 L'APIRG/16 a adopté 51 Conclusions et 18 Décisions présentées **ci-joint**. Elles sont accompagnées d'un plan d'action pour leur mise en œuvre. L'état de mise en œuvre effectif est indiqué.

3. Suite à donner par l'APIRG

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Noter les progrès de la mise en œuvre des Conclusions et Décisions d'APIRG/16 indiqués dans l'annexe à la présente note;
- b) Examiner l'état de mise en œuvre et proposer la suite à donner.

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
Conclusion 16/1 :	Séminaires de formation sur ECCAIRS	Il est conclu que les Bureaux régionaux de l'OACI pour la Région AFI prennent toutes dispositions utiles pour organiser les séminaires ECCAIRS en français et en anglais.	Organiser des séminaires ECCAIRS	Bureau ESAF	Séminaires ECCAIRS Un atelier a été organisé pour les professionnels des technologies et de l'information pour les utilisateurs finaux en juin 2010 à Lusaka (Zambie). Un autre atelier pour les utilisateurs finaux sera organisé à Nairobi, Kenya, pour les exploitants du Programme alimentaire mondial (WFP).
Décision 16/2 : A	Création d'une équipe de travail sur la navigation fondée sur les performances (APIRG/PBN/TF)	Il est conclu que soit créée une équipe de travail du Groupe APIRG chargée d'élaborer un plan de mise en œuvre de la PBN dans la Région AFI et des questions régionales y relatives, avec les termes de référence figurant à l'Appendice D à ce rapport.	Nomination des membres de l'Equipe de travail	Bureau ESAF	Equipe de travail PBN d'APIRG établie.
Conclusion 16/3 : A	Elaboration d'un plan national de mise en œuvre de la PBN	Il est conclu que les Bureaux régionaux encouragent les Etats à commencer l'élaboration de leur plan de mise en œuvre de la PBN, en harmonie avec l'élaboration d'un plan régional AFI de mise en œuvre de la PBN sous la coordination de l'équipe de travail	Encourager les Etats à élaborer leur Plan de mise en œuvre de la PBN en 2008	Bureau ESAF	Lettre envoyée aux Etats

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		<p>aéronautiques s'occupent des opérations aériennes internationales, maintiennent leurs compétences linguistiques à un niveau au moins égal au niveau 4 de l'OACI ;</p> <p>c) Les Etats communiquent à l'OACI les renseignements sur leur niveau de mise en œuvre des exigences en matière de compétences linguistiques.</p>			Certains Etats doivent fournir les renseignements sur le niveau de mise en œuvre.
Conclusion 16/6: A	Harmonisation des programmes de travail des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG)	Il est conclu que les Bureaux régionaux pertinents de l'OACI s'assurent que les questions d'intérêt commun telles que l'harmonisation des plans de navigation aérienne, la mise en œuvre des initiatives du plan mondial et l'élaboration des objectifs de performance, sont incluses dans les programmes de travail des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) des Régions AFI et SAM et de leurs organes auxiliaires.	Assurer la coordination entre les Bureaux AFI et SAM de l'OACI	Bureau WACAF	Mise en œuvre continue.
Conclusion 16/7 :	Approche coopérative pour la réalisation d'études ornithologiques	Il est conclu que, chaque fois que c'est possible, les États voisins envisagent de conclure des accords de coopération en vue de la réalisation d'études	Lettre aux Etats pour rappeler la conclusion sur la suite donnée	ESAF et WACAF avec copie à Paris et au Caire	Arrangements de coopération avec les Etats partenaires de la Communauté des Etats de

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		ornithologiques.			l'Afrique de l'Est (EAC). Promotion en cours au sein des Etats de la SADC.
Conclusion 16/8 : A	Equipement de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie (SLI) en environnements difficiles	Il est conclu que les États ayant des aérodromes situés près de vastes étendues d'eau ou dans des zones marécageuses ou de mangrove définissent les exigences minimales et s'assurent de la mise en place du minimum d'équipement ainsi requis pour le sauvetage et la lutte contre l'incendie, en prenant en compte l'aéronef critique et la topographie de l'aéroport concerné.	Lettre aux Etats concernés pour demander leur plan de mise en œuvre	ESAF, WACAF et Bureau du Caire	L'application uniforme reste à réaliser. Plus de travail requis pour l'OACI avec le soutien des organes de supervision de la sécurité en cours d'établissement. Organisations établies.
Conclusion 16/9 : A & D	Plan d'urgence d'aérodrome	Il est conclu que : a) Les États envisagent l'organisation d'ateliers locaux avec la participation de tous les services et organismes concernés pour faciliter la coordination, la mise au point et l'approbation de leurs plans d'urgence d'aérodrome; b) Tous les États qui ne l'ont pas encore fait, veillent à élaborer et faire approuver un plan	Suivi avec les Etats Questionnaire pour le suivi et demande du plan	ESAF et WACAF avec copie à Paris et au Caire	a) La question a été discute dans le cadre de l'atelier sur la certification des aérodromes. b) Les progrès dans la mise en œuvre n'ont pas été évalués faute de réponses suffisantes aux questionnaires

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		<p>d'urgence d'aérodrome pour les besoins de leurs aérodromes internationaux.</p> <p>c) Le Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe et le Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale mènent une enquête pour déterminer les aéroports qui ne se sont pas conformés à cette exigence et convoquent une réunion avec les États concernés pour approfondir l'examen de la question.</p>	<p>de mise en œuvre</p> <p>Mener enquête. Réunion avec les États qui ne se sont pas conformés à cette exigence.</p>		<p>d'enquête.</p> <p>c) Les Etats ne répondent pas correctement aux questionnaires, ce qui peut signifier probablement un manque de mise en œuvre</p>
Conclusion 16/10 : A & D	Approche coopérative dans l'évaluation des chaussées et la mesure des caractéristiques de frottement des pistes	Il est conclu que les États voisins envisagent une approche coopérative pour la conduite des activités relatives à l'évaluation de la résistance des	Suivi avec Etats	ESAF et WACAF avec copie à Paris et au Caire	Les dispositions ont été prises au sein des Etats partenaires de l'EAC à travers CASSOA.

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		<p>règlements sur la certification des aérodromes et le système de gestion de la sécurité (SGS), ainsi que d'un processus formel décrivant les différentes étapes à suivre pour la certification des aérodromes ;</p> <p>d) que l'OACI assiste les États en organisant des cours de formation d'inspecteurs d'aérodrome.</p>	Plan de formation	<p>copie à Paris et au Caire</p> <p>WACAF avec copie à Paris et au Caire</p>	Formation des inspecteurs d'aérodrome prévue en octobre/novembre 2010

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
Décision 16/12: A	Enquête sur les performances du SFA	Il est conclu que les Bureaux régionaux de l'OACI de Dakar et de Nairobi coordonnent les enquêtes menées à l'échelle régionale sur les performances du SFA afin de s'assurer que les circuits RSFTA et ATS/DS continuent de répondre aux exigences de performance convenues.	Assurer la coordination entre les Bureaux ESAF et WACAF	Bureau WACAF	Performance des circuits RSFTA et ATS/DS dans la Région AFI évaluée par les organes de supervision des réseaux VSAT AFISNET, SADC/2, NAFISAT et CAFSAT.
Conclusion 16/13: A & B	Spécifications de la mise en œuvre du RSFTA	Il est conclu que : a) les spécifications pour la mise en œuvre du RSFTA en Région AFI recommandées par la 15 ^{ème} réunion d'APIRG soient amendées pour refléter les technologies émergentes et les nouveaux protocoles de communication orientés bit ; b) il faudrait dissuader les Etats de la Région AFI de continuer à utiliser le protocole X.25.	Elaborer de nouvelles spécifications pour le RSFTA Notifier les Etats AFI	Bureau WACAF Bureau WACAF	Amender les spécifications du RSFTA pour la Région AFI
Conclusion 16/14:	Mise en œuvre de l'ATN basée	Il est conclu que les Etats de la Région	Notifier les Etats	Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
A	sur la suite de protocoles Internet (TCP/IP)	<p>AFI mettent en œuvre les normes de l'ATN basées sur la suite de protocoles Internet (TCP/IP)* pour éviter, dans toute la mesure du possible, des problèmes d'interopérabilité avec un système ATN/OSI.</p> <p><i>Note : Il ressort des informations disponibles que les normes et pratiques recommandées de l'OACI relatives à l'ATN/IPS seront disponibles vers la fin de 2008.</i></p>	AFI		
Conclusion 16/15: A & B	Utilisation de l'Internet public pour les applications aéronautiques non chrono sensibles	Il est conclu que les Etats envisagent d'utiliser l'Internet public pour des applications aéronautiques non chrono sensibles conformément aux dispositions des Annexes 3, 10 et 15 à la Convention de Chicago et au Doc. 9855.	Notifier les Etats AFI	Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats
Conclusion 16/16: A	Mise en œuvre/Interconnexion des réseaux VSAT, SADC/2, NAFISAT et AFISNET	Il est conclu que les Etats et les Organisations concernés accélèrent la mise en œuvre et l'interconnexion des réseaux VSAT SADC/2, NAFISAT et AFISNET au plus tard fin décembre 2007 afin d'accroître l'efficacité et la connectivité du SFA (RSFTA et ATDS/DS), améliorant ainsi la gestion	Sensibiliser les Etats AFI concernés	Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		et la coordination des vols en Région AFI.			
Décision 16/17: A	Enquête sur les plans de vol manquants	Il est conclu que les Bureaux régionaux de l'OACI de Dakar et de Nairobi assurent la coordination nécessaire pour s'assurer que les aspects techniques et opérationnels du RSFTA sont pris en compte lors de la conduite des enquêtes liées aux plans de vol manquants en Région AFI.	Mettre au point, pour réaliser ces enquêtes, un formulaire incluant les données du SFA	Bureau WACAF Bureau ESAF	Enquête en cours.
Conclusion 16/18 A & D	Nécessité de coopération entre les Etats voisins pour la mise en œuvre d'une couverture radio VHF étendue	Il est conclu que les Etats AFI et les fournisseurs de services de navigation aérienne coopèrent pour traiter tous les aspects liés à la mise en œuvre des installations à la couverture VHF situées à la limite des FIR/espaces aériens, y compris les aspects réglementaires, environnementaux et de maintenance, conformément à la recommandation 5/12 ^e de la réunion AFI/7 et à la conclusion 12/16 d'APIRG.	Notifier les Etats ESAF	Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats Mise en œuvre en cours.
Décision 16/19: A & D	Enquêtes sur la couverture VHF/SMA	Il est décidé que les Bureaux régionaux de l'OACI de Dakar et de Nairobi assurent la coordination des enquêtes	Mener une enquête	Bureau WACAF	Organiser une enquête régionale sur la couverture VHF/SMA

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		régionales sur la couverture VHF du service mobile aéronautique par les Etats et les Organisations afin de s'assurer que les fréquences VHF sont exemptes de tout brouillage et pour prendre des mesures correctives qui s'imposent avec les Etats concernés, si nécessaire.			
Conclusion 16/20: A & D	Participation des Etats aux enquêtes de l'IATA sur la couverture VHF	Il est conclu que les Etats coopèrent et appuient l'IATA dans la conduite des enquêtes sur la couverture VHF dans la Région AFI, prévues initialement tous les 18 mois.	Notifier les Etats AFI	Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats
Conclusion 16/21: A & F	Mise en œuvre des opérations GNSS en route et en approche classique	Il est conclu que les Etats de la Région AFI persévèrent dans leurs efforts tendant à mettre en œuvre les applications GNSS pour les opérations en route et d'approche classique dans le cadre de la Phase 1 de la stratégie GNSS AFI. Ce faisant, on doit veiller particulièrement à ce que toutes les spécifications pour la mise en œuvre du GNSS soient satisfaites, notamment la mise en place d'une législation, d'un cadre réglementaire, ainsi que de procédures d'homologation et de surveillance.	Notifier les Etats AFI	Bureau ESAF	Lettre envoyée aux Etats Mise en œuvre sur une base continue, avec le Plan de mise en œuvre de la PBN dans la Région AFI.

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
Conclusion 16/22: A & E	Enregistrement des paramètres GNSS	<p>Il est conclu que les Etats de la Région AFI qui homologuent les opérations GNSS s'assurent que les données correspondant à ces opérations sont enregistrées, conformément à l'Annexe 10 de l'OACI, Volume 2, paragraphe 2.4.3. En particulier, dans les systèmes GNSS de base, il est recommandé d'enregistrer les éléments contrôlés suivants pour tous les satellites visibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) rapport porteuse/densité de bruit (C/NO) (pour les satellites observés); b) mesures brutes de la phase du code et de la phase de la porteuse utilisées c) pour les mesures de pseudo-distance (pour les satellites observés); d) messages de navigation par satellite diffusés (pour tous les satellites visibles); e) données pertinentes sur l'état du récepteur d'enregistrement. 	Notifier les Etats AFI	Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats Mise en œuvre continue
Conclusion 16/23: A & D	Information aéronautique relative au GNSS	Il est conclu que dans le cadre des opérations basées sur le GNSS, les Etats	Notifier les Etats AFI	Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		AFI s'assurent que l'information aéronautique pertinente est fournie aux utilisateurs selon le cas.			
Décision 16/24: A & F	Stratégie de mise en œuvre du GNSS en Région AFI	Il est conclu que la suite donnée par la Commission de navigation aérienne aux conclusions d'APIRG 15/18, 15/19 et 15/20 soit communiquée à l'Equipe de travail sur la mise en œuvre du GNSS dans la Région AFI pour qu'elle procède, par conséquent, à la mise à jour de son programme de travail.	Organiser une réunion AFI/GNSS/1/TF	Bureau WACAF	Une réunion de l'équipe de travail AFI GNSS TF a été organisée et la stratégie de mise en œuvre du GNSS AFI a été mise à jour.
Décision 16/25: A	Projet NAVISAT	Il est conclu que : a) Le rapport d'avancement sur le projet NAVISAT présenté à la réunion CNS/SG/2 soit transmis à l'Equipe de travail sur la mise en œuvre du GNSS AFI pour prise en compte lors de l'examen de son programme de travail, s'il y a lieu ; b) Tout en assurant le suivi du travail effectué par MIDANPIRG sur le projet NAVISAT, le secrétariat d'APIRG coordonne avec le secrétariat de MIDANPIRG la	Notifier AFI/ GNSS/TF	Bureau WACAF	Lettre envoyée à l'Egypte (a travers le Bureau MID).

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		fourniture de l'assistance aux études relatives à ce projet susceptibles de requérir des données concernant la Région AFI, si une telle demande est formulée.			
Décision 16/26: A	Etat de mise en œuvre du plan de surveillance aéronautique AFI pour les opérations en route	Il est décidé que l'état de mise en œuvre du plan de surveillance aéronautique AFI pour les opérations en route fasse partie de l'examen de la performance du système CNS.	Notifier les Etats	Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats
Décision 16/27: A	Conclusion 16/28:	Il est décidé qu'une Equipe de travail AFI sur la surveillance aéronautique soit créée, dont le mandat sera le suivant : a) déterminer les exigences de performances opérationnelles pour la surveillance aéronautique en Région AFI, y compris les opérations en route, en zones terminales et aux aérodromes ; b) identifier et quantifier à moyen et long termes les avantages des systèmes de surveillance candidats pertinents ; et c) formuler une proposition de plan de mise en œuvre de la surveillance en	Tenir des réunions de l'AS/1/TF	Bureaux ESAF et WACAF	Organiser les réunions de l'AS/1/TF

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		<p>Région AFI, y compris des recommandations pour les dates cibles de mise en œuvre prenant en compte la disponibilité des normes et pratiques recommandées et le niveau de préparation des usagers de l'espace aérien et des fournisseurs de services de navigation aérienne en vue d'une mise en œuvre coordonnée des services.</p> <p><i>Note :</i></p> <p>1. L'équipe de travail devrait être multidisciplinaire pour pouvoir couvrir tous les aspects du travail confié.</p> <p>2. Dans l'exercice de ses fonctions, l'Equipe de travail devrait tenir compte des recommandations et conclusions pertinentes des réunions RAN et d'APIRG, et du travail déjà accompli par les groupes d'experts de l'OACI, afin d'éviter toute duplication d'efforts.</p> <p>3. L'Equipe de travail devrait accomplir ses tâches en coordination avec les Sous-groupes ATS/AIS/SAR et CNS et présenter ses résultats aux prochaines réunions d'APIRG.</p> <p>4. En déterminant le niveau de préparation des usagers de l'espace aérien, il faudrait tenir compte des</p>			

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		<i>exigences de l'aviation d'affaires.</i>			
Conclusion 16/28: A	Stratégie de mise en œuvre des systèmes CNS en Région AFI	Il est conclu que les stratégies de mise en œuvre des systèmes CNS contenues dans le Plan AFI de mise en œuvre du CNS/ATM (Doc 003) soient amendées pour tenir compte de la révision du Plan mondial de navigation aérienne de l'OACI (Doc 9750) et des objectifs ATM opérationnels de la Région.	Tenir des réunions ICG pour les zones d'acheminement AFI	Bureau ESAF	Organiser des réunions ICG dans la Région AFI et amender le Doc. 003 si nécessaire
Décision 16/29: A	Activités des groupes de coordination de la mise en œuvre (ICG) des systèmes CNS/ATM en Région AFI	Il est décidé que les groupes de coordination de la mise en œuvre (ICG) du système CNS/ATM créés par l'APIRG pour chaque zone d'acheminement poursuivent le travail qui leur a été confié conformément aux dispositions du Doc 003 AFI.	Tenir des réunions ICG pour les zones d'acheminement AFI	Bureaux ESAF et WACAF selon qu'il convient	Des réunions d'ICG sont à maintenir et se poursuivront.
Décision 16/30:	Harmonisation des dates cibles de mise en œuvre des systèmes opérationnels en Région AFI.	Il est décidé que: a) Les secrétariats des Sous-groupes CNS et ATM harmonisent les dates de mise en œuvre des systèmes opérationnels dans la Région AFI ; b) Les documents de référence CNS et ATM présentant des	Harmoniser les dates de mise en œuvre des systèmes CNS/ATM dans la Région AFI	Bureau WACAF	Coordonner les travaux des secrétariats des Sous-groupes CNS et ATS/AIS/SAR Processus continu.

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		discordances dans les dates soient amendés en conséquence.			
Conclusion 16/31: A	Approche collective à la gestion des éléments du système CNS/ATM	Il est conclu que les prestataires de services de navigation aérienne adoptent une approche collective et parlent d'une même voix s'agissant des questions d'intérêt commun liées à la mise en œuvre des éléments CNS des systèmes CNS/ATM (tels que les accords sur les niveaux de service) avec les prestataires de services ATN, la disponibilité de système, etc.)	Notifier les prestataires de services de navigation aérienne de la Région AFI	Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats
Conclusion 16/32:	Création d'un groupe de gestion du spectre de fréquences en Région AFI	Il est conclu qu'un Groupe de gestion des fréquences pour la Région AFI soit créé et coordonné par le Secrétariat de l'OACI pour traiter des questions d'intérêt commun concernant le contrôle et la gestion des fréquences.	Notifier les Etats AFI	Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats
Conclusion 16/33: A	Manuel d'exploitation FANS 1/A Pour la région AFI.	Il est conclu que : a) le Manuel d'exploitation FANS 1/A figurant à l'Appendice xx s'applique à la Région AFI ; b) l'Afrique du Sud assure la gestion du Manuel	Notifier les Etats	Bureau ESAF Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats Lettre envoyée aux Etats

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		d'exploitation FANS 1/A pour la Région AFI.			
Décision 16/34 A	Changement de la dénomination de l'actuel sous-groupe ATM en sous-groupe ATS/AIS/SAR	Il est décidé que l'actuel Sous-Groupe ATM soit à nouveau dénommé Sous- Groupe ATS/AIS/SAR. Le mandat révisé du Sous-Groupe figure à l'Appendice R du présent rapport.	Notifier les Etats	Bureau ESAF Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats Mis en œuvre par le Secrétaire d'APIRG
Décision 16/35 : A	Changement de la dénomination de l'équipe de travail RVSM/RNAV/RNP du groupe APIRG.	Il est décidé que l'équipe de travail RVSM/RNAV/RNP du Groupe APIRG soit renommée Equipe de travail du Groupe APIRG sur le RVSM avec le mandat révisé figurant à l'Appendice F du présent rapport.	Notifier les Etats	Bureau ESAF Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats Mis en œuvre Lettre envoyée aux Etats Mis en œuvre
Conclusion 16/36:	Mise en œuvre du RVSM en région AFI – financement	Il est conclu que les compagnies membres de l'IATA continuent de mettre à disposition des crédits destinés à des projets spécifiques relatifs à la mise en œuvre du RVSM afin d'améliorer la sécurité et l'économie du trafic aérien dans la Région AFI et d'informer l'équipe de travail en conséquence.	Coordonner avec le Bureau régional de l'IATA pour la Région AFI	Bureau ESAF	Lettre envoyée aux Etats Mise en œuvre continue.
Conclusion 16/37: A & D	Plan d'action/stratégie RVSM AFI	Il est conclu que le plan d'action/stratégie/RVSM AFI figurant en Appendice G actualisé soit diffusé aux Etats pour les besoins de	Notifier les Etats	Bureau ESAF Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats Lettre envoyée aux Etats

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		l'assurance qualité.			
Conclusion 16/38: A & D	Mise en œuvre de l'infrastructure CNS requise pour soutenir le RVSM en région AFI	Il est conclu qu'en raison de la mise en œuvre du RVSM et la fourniture du service de contrôle de la circulation aérienne (ATC), il soit instamment demandé aux Etats de mettre en œuvre l'infrastructure CNS requise notamment les circuits du Service fixe aéronautique, le Service mobile aéronautique (SMA) et les aides à la navigation au plus tard le 3 juillet 2008.	Notifier les Etats	Bureau ESAF Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats Lettre envoyée aux Etats
Conclusion 16/39: A & D	Date limite pour la mise en œuvre du RVSM AFI	Il est conclu que la date limite pour la mise en œuvre du RVSM dans la Région AFI soit fixée au 25 septembre 2008.	Notifier les Etats	Bureau ESAF Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats Mis en œuvre. Lettre envoyée aux Etats Mise en œuvre
Conclusion 16/40: A	Lignes directrices pour la formation du personnel AIS	Il est conclu que l'OACI accélère: a) la publication du Manuel pédagogique révisé (Doc 7192), Partie E-3 tel que recommandé par la réunion AIS/MAP à l'échelon Division de 1998 (Doc 9733) afin de faciliter l'introduction des exigences de base à prendre en compte par les Etats lors de la délivrance des licences à leur personnel	Réviser le Manuel de formation (Doc. 7192 Partie E-3)	Siège de l'OACI	Prendre les dispositions appropriées

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		<p>AIS ;</p> <p>b) l'élaboration des éléments indicatifs pour la formation du personnel AIS relatifs à la mise en œuvre du système CNS/ATM.</p>			
Conclusion 16/41: A	Adoption du cadre et des éléments indicatifs pour la mise en place de la base de données AFI CAD	Il est conclu que le cadre et les éléments indicatifs figurant à l'Appendice H soient adoptés pour la mise en place d'une base de données AIS centralisée pour la Région AFI.	Notifier les Etats	Bureau ESAF	Lettre envoyée aux Etats
Conclusion 16/42:	Développement des modèles de plans d'activités AFI-CAD et de financement	Il est conclu que l'OACI fournisse des experts pour aider le Groupe d'études chargé d'élaborer des modèles de plans d'activités et de financement pour la base de données AFI-CAD.	Demander un expert au Siège	Siège de l'OACI	Fournir un expert
Conclusion 16/43: D	Séminaires/ateliers sur la fourniture des données électroniques de terrain et d'obstacles	Il est conclu que l'OACI organise des séminaires/ateliers sur la fourniture de données électriques de terrain et d'obstacles conformément aux nouvelles dispositions de l'Annexe 15.	Organiser un séminaire	Bureau WACAF	Conduire un séminaire
Conclusion 16/44: A	Adoption des spécifications des besoins des utilisateurs de la base de Données AIS Eurocontrol (EAD) pour la région AFI.	Il est conclu qu'APIRG adopte les spécifications des besoins des utilisateurs de la base de données AIS d'EUROCONTROL (EAD) comme base d'élaboration des spécifications des besoins des utilisateurs de la base	Notifier les Etats	Bureau ESAF	Lettre envoyée aux Etats

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		de données centralisée AFI CAD, en prenant en compte le contexte de la Région AFI.			
Conclusion 16/45: A & D	Mise en œuvre du service de contrôle de la circulation aérienne	Il est conclu que les Etats qui ne l'ont pas encore fait mettent en œuvre le service de contrôle de la circulation aérienne le long de toutes les routes inscrites au Tableau ATS 1 du Plan AFI (Doc 7474) dès que possible, et en tout état de cause avant le 3 juillet 2008, conformément à la recommandation 5/21 de la réunion régionale AFI/7.	Notifier les Etats	Bureau ESAF Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats Implémentation on a continuos basis Lettre envoyée aux Etats Mise en œuvre continue.
Conclusion 16/46:	Mise en œuvre des routes ATS Y compris les routes RNAV	Il est conclu que les Etats concernés mettent en œuvre les routes ATS figurant à l'Appendice I dès que possible, mais au plus tard à la date AIRAC du 3 juillet 2008.	Notifier les Etats	Bureau ESAF	Lettre envoyée aux Etats Certaines routes sont a mettre en œuvre. Maintenir la fourniture continue d'une assistance appropriée aux Etats sur leur demande
Conclusion 16/47: A & D	Participation aux activités du sous-groupe ATS/AIS/SAR et inclusion des activités SAR dans le plan AFI	Il est conclu que : a) les Etats qui ne l'ont pas encore fait désignent des experts SAR pour participer au programme de travail du Sous-groupe ATS/AIS/SAR du Groupe APIRG ; b) les Etats qui ne l'ont pas encore	Notifier les Etats	Bureau ESAF Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats Certains Etats n'y ont pas encore donné suite. Lettre envoyée aux Etats Certains Etats n'y ont pas encore donné suite.

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		<p>fait établissent en priorité des structures SAR permanentes au sein de leurs administrations nationales de l'aviation civile ;</p> <p>c) l'OACI et la CAFAC s'assurent que les conclusions de la Conférence sur les recherches et le sauvetage (SAR) de Saint – Denis de la Réunion soient prises en compte dans le plan régional de mise en œuvre pour le sécurité de l'aviation en Afrique complet, dans toute la mesure du possible.</p>	<p>Coordination entre les Bureaux régionaux et le Siège</p>	<p>Bureaux régionaux</p>	<p>Coordination avec le Siège effectuée.</p>
<p>Conclusion 16/48: D</p>	<p>Réponse des états aux lettres des bureaux régionaux de l'OACI</p>	<p>Il est conclu que les Etats répondent promptement aux lettres des Bureaux régionaux de l'OACI sollicitant les informations sur l'état de mise en œuvre des conclusions et décisions du Sous-Groupe MET ainsi que des conclusions et décisions du Groupe APIRG et autres questions liées à la mise en œuvre dans le domaine MET.</p>	<p>Inviter les Etats à prendre les mesures appropriées</p>	<p>Bureaux régionaux</p>	<p>Lettre envoyée aux Etats, pour obtenir des réponses rapides.</p>
<p>Conclusion 16/49: A & D</p>	<p>Séminaires de formation sur l'utilisation des prévisions de givrage, de turbulence et des nuages convectifs en code GRIB2</p>	<p>Il est conclu que : le W AFC de Londres, en tant que prestataire de services soit invité, en</p>	<p>Inviter le W AFC de Londres à organiser des séminaires de</p>	<p>Les Sièges MET en coordination avec les Bureaux régionaux AFI</p>	<p>Formation reportée en 2011, l'Etat fournisseur du centre de prévision de zone de Londres n'était</p>

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		collaboration avec l'OACI et l'OMM, à organiser des séminaires de formation sur l'utilisation des prévisions de givrage, de turbulence et des nuages convectifs en code GRIB2 au bénéfice des Etats AFI.	formation		pas prêt.
Décision 16/50: D	Indication des types de VSAT dans le Tableau MET 7 du plan de mise en œuvre du SADIS dans la région AFI.	Il est conclu que les informations liées au type des stations VSAT soient incluses dans leur Tableau FASID MET/7 du Plan de mise en oeuvre pour la Région AFI tel qu'il apparaît à l'Appendice J au présent rapport.	Actualiser le tableau	Secrétaire MET/SG	Publier une version amendée.
Conclusion 16/51: D	Accès au service FTP du SADIS	Il est conclu que les utilisateurs autorisés du SADIS possédant un accès Internet et n'ayant pas de compte SADIS FTP activé, saisissent l'Etat fournisseur du SADIS en vue d'obtenir un compte d'accès SADIS FTP.	Inviter les Etats à souscrire	Experts régionaux/MET	Lettre envoyée aux Etats
Conclusion 16/52: A & D	Disponibilité sur le SADIS, des renseignements ASHTAM Et Notam de Cendres Volcaniques (VA)	Il est conclu que, pour améliorer la disponibilité sur le SADIS, des renseignements ASHTAM et NOTAM de cendres volcaniques, les Bureaux régionaux de l'OACI en Région AFI rappellent aux Etats, leur obligation de transmettre tous les renseignements ASHTAM et NOTAM de cendres volcaniques à l'adresse RSFTA EGZZVANW.	Inviter les Etats à mettre en œuvre	Experts régionaux/MET	Lettre envoyée aux Etats
Conclusion 16/53:	Tableaux d'évaluation stratégique	Il est conclu que les tableaux	Inviter le	Section MET au	Inclure dans le

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
D	du SADIS	d'évaluation stratégique du SADIS figurant à l'Appendice K au présent rapport, soient approuvés et transmis au SADISOPS aux fins de planification des futurs besoins de diffusion du SADIS en bande passante.	SADISOPSG à planifier les besoins de bandes en conséquence	Siège	SADISOPSG/13
Conclusion 16/54: A & D	Equipe de travail AFI sur la gestion des OPMET (AFI) OPMET/M/TF)	Il est conclu qu'une équipe de travail AFI sur la Gestion des OPMET soit créée avec le mandat figurant en Appendice L.	Inviter les Etats énumérés à designer des points focaux	Experts régionaux/MET	Lettre envoyée aux Etats. Première réunion prévue en octobre 2010
Décision 16/55 : D	Introduction, dans le manuel AMBEX, des banques régionales de données OPMET (BRDO) et des dispositions relatives aux renseignements SIGMET	Il est décidé que les procédures relatives à l'exploitation des banques régionales de données OPMET (BRDO) ainsi que les dispositions relatives aux renseignements SIGMET, tels qu'indiqués dans le document en Appendice M, soient introduits dans le Manuel AMBEX.	Amender le Manuel AMBEX	Experts régionaux/MET Nairobi	Manuel AMBEX amendée.
Conclusion 16/56: A & D	Adoption des procédures destinées a la conduite des essais SIGMET et des essais SIGMET dans la région AFI	Il est conclu que : 1) les bureaux régionaux de l'OACI en Région AFI : a) Soient chargés de la préparation des entêtes concernant les VAA en provenance du VAAC	Dresser une liste d'adresses, fournir les entêtes de l'OMM et inviter les Etats à mettre en œuvre	Experts régionaux/MET IROG Toulouse	Lettre envoyée aux Etats, Deux essayes conduits dans la Région en 2009 et 2010.

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		<p>de Toulouse et destinés à la Région AFI;</p> <p>b) Fournissent à l'IROG de Toulouse des entêtes OMM qui pourrait faciliter la réalisation d'un essai de réception des VAA dans des délais raisonnables ;</p> <p>c) Invitent les Etats entretenant un centre de veille météorologique dans la Région AFI à mettre en œuvre les entêtes OMM des VA SIGMET émis par ces centres et à fournir à l'IROG Toulouse une liste de ces entêtes.</p> <p>2) Les procédures qui constituent l'Appendice N soient adoptées pour servir dans les essais SIGMET effectués pour la Région AFI après que suite aura été donnée aux alinéas a) à c) ci-dessus.</p>			

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
Conclusion 16/57: A & D	Ateliers sur le SIGMET	Il est conclu que l'OMM en coordination avec l'OACI et l'Etat fournisseur du VAAC de Toulouse, organise en 2008, deux ateliers de formation sur le SIGMET dont, l'un en anglais et l'autre en français dans la Région AFI.	Coordonner avec le VACC de Toulouse le calendrier des ateliers et lancer des invitations aux Etats	Experts régionaux/MET	Un atelier SIGMET a été conduit en Français en 2008 et en Anglais en 2009.
Conclusion 16/58: D	cadre juridique des services de météorologie aéronautique	Il est conclu que les Etats, dans le cadre du recouvrement des coûts des services météorologiques aéronautiques et conformément aux Conclusions 14/37 et 14/38 du Groupe APIRG, mettent en place un cadre juridique des services de météorologie aéronautique, qui tienne compte des dispositions pertinentes relatives au recouvrement des coûts.	Inviter les Etats à prendre des mesures appropriées	Experts régionaux/MET	Lettre aux Etats
Conclusion 16/59: D	Soutien à accorder aux états dans le but de parvenir à la mise en œuvre des systèmes de gestion de la qualité	Il est conclu que l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) en coordination avec l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) continue à accorder toute l'assistance possible aux Etats dans leurs efforts de mettre en place des systèmes de gestion de la qualité, sous la forme soit : a) à titre prioritaire, d'une assistance sous forme de séminaires dans le domaine du système de gestion de la qualité	Assurer la coordination avec les CEO-MET de l'OMM invités pour le séminaire QMS	Experts régionaux/MET	Lettre aux Etats envoyée et deux séminaires QMS ont été conduits en Français (Maroc) et en Anglais - en anglais uniquement (Nairobi) Insuffisance de fonds pour assurer la formation des formateurs.

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		<p>(QMS) à l'intention des responsables de l'autorité météorologique (CEO) et inviter ces derniers à faire des rapports régulièrement sur les progrès de mise en œuvre du système QMS (gestion de la qualité) dans leurs zones opérationnelles ;</p> <p>b) d'un encouragement en vue d'une formation beaucoup plus pointue du personnel qui pourrait être considéré comme le noyau de formation dans la région (formateurs des instructeurs) ;</p> <p>c) d'affectation des membres du personnel recrutés auprès des pays qui appliquent déjà le QMS (système de gestion de la qualité) à l'aide de programmes de coopération volontaire (PCV); ou</p> <p>d) d'allocation de ressources financières destinées au recrutement des consultants au cours des premières phases de</p>			

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		mise en œuvre.			
Conclusion 16/60: A & D	Procédures météorologiques régionales	Il est conclu que les procédures météorologiques régionales présentées dans l'Appendice O de ce rapport remplacent les procédures régionales existantes consignées dans le Plan de l'ANP/FASID AFI (Doc 7474).	Publier une proposition d'amendement	Experts régionaux/MET	Proposition d'amendement du Doc. 7474 élaborée.
Décision 16/61:	Introduction des TAF de 30 heures en région AFI	Il est décidé que les aérodromes internationaux de la Région AFI fournissant actuellement les TAF de 24 heures et ayant une capacité suffisante, produisent des TAF de 30 heures à partir du 5 novembre 2008 et les aérodromes ayant une capacité limitée informeront les Bureaux Régionaux en conséquence. Une période d'évaluation supplémentaire prorogée jusqu'en Juin 2009 sera accordée aux aérodromes à capacité limitée.	Inviter les Etats sélectionnés à publier des TAF	Experts régionaux/MET	Lettre aux Etats distribuée et le Tableau 1A du FASID MET a été amendé pour la fourniture des TAF de 30-heures.
Conclusion 16/62: D	Mise à jour du tableau MET 1A du FASID	a) que le Tableau MET 1A du FASID soit remplacé par une liaison de données simple (c'est-à-dire une seule adresse URL) connectée au réseau mondial de données, qui serait proposée par le Secrétariat conformément à la conclusion 11/9 du Groupe de	Achever la constitution de la base de données	Experts régionaux/MET et Section MET au Siège	Mise à jour de la base de données mondiales

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		l'exploitation du SADIS (SADISOPSG) ; b) que soient supprimées les colonnes 6 et 7 du Tableau MET 1A du FASID qui devra être renommé « Prévisions d'aérodromes internationaux (TAF) et prévisions de type tendance (TRENS) ».			
Conclusion 16/63: D	Suppression du tableau FASID MET 2B	Il conclu que le Tableau MET 2B soit supprimé du FASID de la Région AFI de l'OACI, les besoins SIGMET étant couverts dans l'ANP de Base (BORPC) et les procédures météorologiques régionales.	Donner suite à la proposition d'amendement	Experts régionaux/MET	Supprimer le Tableau
Décision 16/64 : D	Coordination et collaboration entre les organes régionaux de l'OMM en météorologie aéronautique et APIRG	Il est décidé que le Président du Sous-groupe Météorologie prenne l'attache du rapporteur de l'OMM en vue d'une collaboration/coopération entre le Groupe APIRG et l'OMM pour les questions météorologiques d'intérêt commun.	Etablir des contacts avec le Rapporteur de l'OMM	Secrétaire du Sous-groupe MET, Nairobi	Lettre établissant des contacts signée par le Président
Conclusion 16/65: A, B, C, D, E	Plan de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en AFRIQUE	Il est conclu que : a) les Etats soutiennent l'exécution du Plan de mise en œuvre complet pour la	Donner aux Etats des détails sur le projet et demander une participation et	Le Chef de programme, en coordination avec les Açores, le Caire, Dakar	Lettre circulaire envoyée aux Etats

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		<p>Région AFI et coordonnent étroitement leurs efforts avec l'OACI afin d'optimiser les avantages pour la sécurité de l'aviation en Afrique et éviter toute duplication ;</p> <p>b) dans un premier temps, le chef de programme suive les offres spécifiques de formation de spécialistes de l'aviation dans la Région, et amorcent le processus de correction des écarts constatés, à titre prioritaire ;</p> <p>c) les bureaux régionaux accrédités auprès des Etats en Afrique informent régulièrement les Etats africains des actions prises dans le cadre du Plan de mise en œuvre complet pour la Région AFI.</p>	un soutien actifs	et Nairobi	
Conclusion 16/66: A	Liste des aéroports internationaux inscrits au plan AFI de navigation aérienne	Il est conclu que les États révisent la liste de leurs aéroports inscrits au Plan AFI de navigation aérienne (ANP) et proposent des amendements en	Lettre aux Etats pour leur demander de réviser leur liste	RO/AGA Dakar/Nairobi	Mise à jour de la liste des aéroports internationaux

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Responsable(s)	Etat de mise en œuvre/Suite à donner
		conséquence, y compris le retrait du Plan des aéroports non utilisés ou prévus d'être utilisés pour les vols internationaux, sur la base des activités d'aviation actuelles ou projetées.	et de rendre compte		
Conclusion 16/67: A & D	Elimination des carences de la navigation aérienne	Il est conclu qu'il soit rappelé aux Etats la nécessité d'adopter une approche par étape dans la mise en œuvre des éléments du système de la navigation aérienne, en accordant la priorité qui convient à l'élimination des carences affectant tous les éléments du système.	Notifier les Etats	Bureau WACAF	Lettre envoyée aux Etats Implémentation on a continuos basis
Conclusion 16/68 :	Adhésion au groupe APIRG	Il est conclu que soit approuvée la demande d'adhésion au Groupe APIRG du Burundi, du Rwanda et du Zimbabwe.	Inclure cette demande dans les documents de l'ANC/Conseil	Bureau ESAF	Mis en œuvre
Décision 16/69	Adhésion aux organes auxiliaires de l'APIRG	Il est décidé que le Rwanda devienne membre des Sous-groupes ATS/AIS/SAR et CNS.	Notifier au Rwanda.	Bureau ESAF	Mis en œuvre

*Note: l'OACI s'est fixé les Objectifs stratégiques ci-après pour la période 2005-2010

A: Sécurité : Renforcer la sécurité de l'aviation civile mondiale

B : Sûreté : Renforcer la sûreté de l'aviation civile mondiale

C : Protection de l'environnement : Limiter au minimum l'impact néfaste de l'aviation civile mondiale sur l'environnement

D: Efficacité : Améliorer l'efficacité des activités aéronautiques

E: Continuité : Maintenir la continuité des activités aéronautiques

F: Principes de droit : Renforcer le droit qui régit l'aviation civile internationale